



Envoyé en préfecture le 06/04/2021

Reçu en préfecture le 06/04/2021

Affiché le 7 AVR. 2021 SLO

ID : 017-200036473-20210330-2021_34CC-BF

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE SAINTES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 30 mars 2021

Date de convocation : mercredi 24 mars 2021

Délibération n° CC_2021_34
Nomenclature : 7.1.2

Nombre de membres :

En exercice : 63

Présents : 53

Votants : 56

Pouvoirs :

Mme Dominique DEREN à Mme Marie-Line

CHEMINADE, M. Jean-Philippe MACHON à M.

Philippe ROUET, Mme Céline VIOLLET à M.

Jean-Pierre ROUDIER

Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : Budget primitif 2021 : Budget Annexe «
Hôtel d'Entreprises »

Le 30 mars 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni à distance en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, M. Gérard PERRIN, M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Annie GRELET, Mme Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, M. Jean-Michel ROUGER, M. Alain MARGAT, M. Eric BIGOT, M. Gaby TOUZINAUD, M. Pascal GILLARD, M. Bernard CHAIGNEAU, M. Francis GRELLIER, Mme Claudine BRUNETEAU, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Joseph DE MINIAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Stéphane TAILLASSON, M. Cyrille BLATTES, M. Alexandre GRENOT, M. Jacki RAGONNEAUD, M. Georges ARMENOULT, M. Philippe ROUET, M. Philippe DELHOUME, M. Pierre TUAL, M. Raymond MOHSEN, M. David MUSSEAU, M. Bernard COMBEAU, Mme Mireille ANDRE, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, M. Thierry BARON, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, M. Ammar BERDAI, Mme Florence BETIZEAU, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Philippe CREACHCADEC, M. Laurent DAVIET, M. François EHLINGER, Mme Evelyne PARISI, M. Jean-Pierre ROUDIER, M. Joël TERRIEN, Mme Véronique TORCHUT, Mme Charlotte TOUSSAINT, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Jean-Marc AUDOUIN, Mme Eliane TRAIN, Mme Françoise LIBOUREL, M. Fabrice BARUSSEAU

Excusés :

M. Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, M. Rémy CATROU, M. Charles DELCROIX, M. Pierre DIETZ, M. Pierre MAUDOUX, M. Pierre HERVE, M. Michel ROUX

Secrétaire de séance : M. Gérard PERRIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R. 2311-1 et R. 5211-14,

Vu la délibération n°2021-15 du Conseil Communautaire en date du 1^{er} mars 2021 prenant acte du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2021 et du débat intervenu,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances du 19 mars 2021,

Considérant le rapport de présentation du budget primitif du budget annexe « Hôtel d'Entreprises » repris ci-dessous,

Ce budget reprend les éléments du débat d'orientations budgétaires du 1^{er} mars 2021 et les derniers ajustements budgétaires,

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

➤ La section de fonctionnement s'équilibre à 79 031 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	19 250,00	0,00	32 750,00	32 750,00	32 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'us	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		19 250,00	0,00	32 750,00	32 750,00	32 750,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 678,00	0,00	628,00	628,00	628,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
622	Dépenses imprévues	1 300,00		2 400,00	2 400,00	2 400,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 628,00	0,00	35 778,00	35 778,00	35 778,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	43 253,00		43 253,00	43 253,00	43 253,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		43 253,00		43 253,00	43 253,00	43 253,00
TOTAL		72 881,00	0,00	79 031,00	79 031,00	79 031,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	79 031,00
---	--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	66 150,00	0,00	66 300,00	66 300,00	66 300,00
Total des recettes de gestion courante		66 150,00	0,00	66 300,00	66 300,00	66 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		66 150,00	0,00	66 300,00	66 300,00	66 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	12 731,00		12 731,00	12 731,00	12 731,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 731,00		12 731,00	12 731,00	12 731,00
TOTAL		72 881,00	0,00	79 031,00	79 031,00	79 031,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	79 031,00
---	--	------------------

Les dépenses de fonctionnement comprennent principalement :

- Les dépenses courantes relatives au fonctionnement du bâtiment (l'entretien et la réparation, les fluides, l'assurance, la maintenance et la taxe foncière) pour 32 750 € (chapitre 011) ;
- La dotation aux amortissements pour 43 253 € (chapitre 042) ;

Ces dépenses sont financées grâce aux recettes suivantes :

- 66 300 € provenant des loyers versés par les entreprises occupantes ;
- 12 731 € relatifs à l'amortissement de subventions (opération d'ordre entre sections).

➤ La section d'investissement s'équilibre à 43 253 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	0,00	9 522,00	9 522,00	9 522,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	45 000,00	0,00	9 522,00	9 522,00	9 522,00
	Total des dépenses d'équipement	45 000,00	0,00	9 522,00	9 522,00	9 522,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,regie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	66 000,00	0,00	30 522,00	30 522,00	30 522,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	12 731,00		12 731,00	12 731,00	12 731,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 731,00		12 731,00	12 731,00	12 731,00
	TOTAL	78 731,00	0,00	43 253,00	43 253,00	43 253,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 253,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	35 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	35 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1069)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,regie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	35 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	43 253,00		43 253,00	43 253,00	43 253,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	43 253,00		43 253,00	43 253,00	43 253,00

Les dépenses d'investissement comprennent :

- L'amortissement de subventions pour 12 731 € (chapitre 040) ;
- Le remboursement de l'avance de trésorerie au budget principal pour 21 000 € (chapitre 16) ;
- Des réserves pour 9 522 € (chapitre 21).

Les recettes sont constituées des dotations aux amortissements pour 43 253 € (chapitre 040).

Il est proposé au Conseil Communautaire :

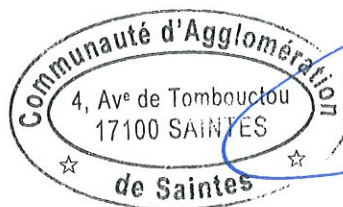
- D'adopter le budget primitif 2021 du Budget Annexe « Hôtel d'Entreprises » par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité l'ensemble de ces propositions par :

- 55 Voix pour
- 0 Voix contre
- 1 Abstention (Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE)
- 0 Ne prend pas part au vote

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.